collège Louise Michel

académie Montpellier éducation nationale

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02/07/2020

Monsieur le Principal ouvre la séance à 17h40.

Le secrétariat de séance est assuré par Madame BOULA-LUAP, Principale adjointe.

Le quorum étant atteint avec 17 membres, Monsieur KOESSLER introduit le Conseil d'Administration.

Adoption de la proposition d'ordre du jour.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du CA du 6 février 2020.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.
Le compte-rendu de la séance du 11 juin sera validé lors du CA de septembre 2020.

Bilan de l'ALC – Accueil de Loisirs au Collège (invité M. GILLOT).

Monsieur GILLOT commence par des remerciements pour le partenariat mis en place avec le collège. Le projet Film est renouvelé d'année en année ainsi que les actions sur l'orientation (forum des métiers).

En ce qui concerne l'ALC : l'action a été saccadée cette année, mais l'expérience de l'année n-1 a permis de faire un réajustement. La participation de la directrice au temps d'accueil de septembre a permis d'avoir 96 inscrits (cotisation de 5€ par élève). Les activités proposées sont les suivantes : l'accueil informel de 12h30 à 14h (accueil libre) ; de 14h à 16h : temps agréé déclaré aux supérieurs (temps pour accompagner les projets des jeunes) ; de 16h à 17h : loisirs.

Il y a eu 161 inscrits en 2019/2020 : le temps moyen de présence horaire : 14 jeunes + 1 directrice + 1 service civique (collège ou communauté de communes). La capacité d'accueil se limite à 22 personnes pour deux animateurs.

L'idée est de proposer un projet aux jeunes et de pouvoir les accueillir dans de bonnes conditions. Quelques projets réalisés cette année : tournoi de babyfoot ; théâtre de l'Hermitage sur le harcèlement (stoppé à cause du Covid) ; achat de matériel pour réhabiliter le local.

L'année dernière, un partenariat avec l'ALC de Marseillan et le collège a été réalisé. Il existe 5 ALC dans le département. Le projet est d'amener les élèves à découvrir les autres ALC à l'avenir.

Le budget existe et se répartit entre la rémunération (directrice), le financement de projets, et l'achat de matériel. L'année prochaine, l'ALC débutera le 29 septembre.

Mme BOURRAT, représentante des parents d'élèves demande quelle différence il y a entre l'ALC et le FSE et Mme CLOYSIL, représentante des parents d'élèves demande si l'ALC accueille tous les élèves du collège. M. GILLOT répond que tous les élèves peuvent y participer. Cette année, on a été moins souple sur le paiement de la cotisation. M. KOESSLER explique que les élèves ont accès à plusieurs activités.

Mme CLOYSIL, représentante des parents d'élèves s'étonne que la demande de cotisation soit arrivée en 2 temps : FSE puis ALC. Elle pense qu'il faudrait peut-être l'inscrire dans le dossier d'inscription.

M. GILLOT suggère de construire des projets internes au collège mais également des projets extrascolaires (parcours citoyenneté, paec, santé…). Le coût est modique et ne couvre pas les dépenses de la Communauté de Communes, mais l'intérêt est de pouvoir toucher les jeunes.

M. KOESSLER présente la Convention tripartite qui vient du Département de l'Hérault : cadre de fonctionnement ; les locaux. Il indique que l'animateur Julien viendra comme Anaïs présenter l'ALC aux élèves de sixième à la rentrée des élèves, et qu'il débutera les animations à compter du 29 septembre.

Mme SOULAS, représentante des personnels fait la remarque qu'il est difficile de voter un document qu'on n'a pas lu.

Madame AZOUAOU, adjointe gestionnaire, enchaîne avec la lecture de la convention (5 pages).

RESULTATS DU VOTE
17 pour 0 abstention et 0 contre.

A 18h15, M. GILLOT quitte la réunion.

<u>Bilan financier 2019 – 2020.</u>

L'adjointe gestionnaire fait le constat d'une diminution de 14000 euros et annonce que plusieurs projets seront reconduits à la rentrée.

M. BERNARD, représentant des personnels demande pourquoi la participation sur fonds propres est aussi importante pour les 23 élèves du projet d'échange avec Schwalmtal. Mme AZOUAOU répond qu'il s'agit des 384 euros de participation de l'établissement et de la subvention de l'OFAJ (2600 €). Dans le cadre d'un jumelage, il reste toujours un reliquat qui peut être reporté d'une année à l'autre.

Melle WLOCZYSIAK, représentante des délégués d'élèves demande si la sortie des « 4000 marches » sera reportée pour les élèves de 5ème de cette année ?

M. KOESSLER répond que selon les conditions sanitaires, cette sortie pourrait se dérouler en septembre avec ou sans découchage en fonction de la situation sanitaire. La randonnée classique qui s'adresse aux élèves de 5ème sera organisée comme chaque année en mai prochain si tout va bien.

Départs à 18h20 : Mme SOULAS et M. VACHER

RESULTATS DU VOTE
15 pour 0 abstention et 0 contre.

Bilan annuel du principal : les 3 périodes de l'année scolaire (pré-confinement, confinement, post-confinement).

M. KOESSLER présente son rapport de fonctionnement sur 3 périodes : septembre à mars / confinement / déconfinement.

M. BERNARD, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, questionne sur l'organisation et notamment pédagogique en cas de nouveau confinement après la rentrée 2020 et demande ce qui va être mis en place pour former les élèves au numérique.

Mme BOURRAT, représentante des parents d'élèves, procède à la lecture d'une motion émanant de la FCPE départementale pour la dotation des outils et équipements numériques et la formation des élèves. M. BERNARD relève que la phrase sur l'abandon des élèves au moment de la reprise ne correspond à la réalité locale. Mme BOURRAT explique que l'idée, c'est d'inscrire cette motion dans le PV de la réunion pour faire remonter les difficultés rencontrées aux collectivités.

M. GAILLARD, représentant des personnels fait le constat que des familles n'ont pas de connexion Internet et soulève le problème de leur formation. M. BERNARD demande une formation établissement, notamment sur l'ENT. M. GAILLARD note que des élèves ne se connectent jamais à Pronote. M. BERNARD propose que les procédures soient harmonisées pour y faire face.

RESULTATS DU VOTE AU SUJET DE LA MOTION
12 pour 0 abstention et 0 contre (le principal, la principale adjointe et l'adjointe gestionnaire n'ont pas pris part au vote).

Ventilation des 18 HSE du reliquat de la DHG.

M. KOESSLER explique que la 1/2h qui restait dans la DHG a été transformée en 18 HSE et qu'il a proposé une répartition aux enseignants ; celle-ci leur convient.

IMP 2020 – 2021.

La dotation est de 7 IMP contre 7,75 l'année précédente.

Mme CLOYSIL, représentante des parents d'élèves, demande au principal s'il va négocier des moyens supplémentaires parce qu'une division a été fermée sur le niveau 5ème et que les IMP sont en baisse. M. KOESSLER répond qu'il va commencer la négociation avec les services académiques pour qu'il n'y ait aucune perte d'IMP et va tenter d'obtenir des moyens supplémentaires pour le niveau 5ème.

Le vote sur la répartition des IMP se fera en septembre.

M. BERNARD dit que c'est épuisant de toujours négocier des moyens et que la demande de moyens doit se faire maintenant. Mme BOURRAT indique que la FCPE de Ganges a écrit un courrier (en date du 29 juin) au sujet de la baisse des moyens. Elle en fait lecture. Elle indique que France Bleu a interviewé Mme BARNICH sur ce problème. M. BERNARD ajoute que les collègues du collège du Pic Saint Loup ont été reçus au rectorat aujourd'hui. Mme BOURRAT informe qu'il y a une augmentation des effectifs dans l'Hérault. M. KOESSLER répond qu'il y a un seul niveau très chargé au collège sur les quatre.

Rentrée 2020 : effectifs, plannings.

Le principal présente la structure retenue (637 élèves pour 24 divisions).

Le planning de rentrée est validé :

-pré rentrée : le 31 août

- rentrée des 6èmes : le 1er et le 2 septembre (sur 3 demi-journées, car les futurs élèves de 6ème n'ont pas pu être accueillis pour une journée d'immersion en mai).

- rentrée des 3 autres niveaux le 3 septembre.

M. LESIEUR, représentant des personnels indique qu'il faudrait mettre cela sur le site.

M. KOESSLER affirme que tout sera mis sur le site et sera diffusé par d'autres canaux ; les sorties d'intégration sont maintenues pour les classes de 6ème (1 journée par classe).

1er bilan de l'affectation 2020.

M. KOESSLER, principal du collège explique que les résultats ont été publiés mardi soir et que les élèves ont reçu leur affectation mercredi. Le bilan est bon. Il présente le tableau « 1er bilan chiffré de l'orientation 2020 » Les élèves non affectés pourront refaire des vœux après la rentrée de septembre.

Questions diverses

- Règlement intérieur

M. KOESSLER, principal du collège annonce l'arrivée d'une nouvelle CPE, Mme Anne REMISE.

Mme CLOYSIL, représentante des parents d'élèves, souligne qu'à deux reprises le Principal avait déjà évoqué qu'il recevrait les parents pour échanger au sujet du RI et d'éventuelles modifications. M. KOESSLER répond qu'il faut prendre en compte le changement de CPE.

Mme LE BESCONT, représentante des parents d'élèves, demande à ce que le RI soit à l'ordre du jour du prochain CA au mois de septembre. M. KOESSLER explique que les changements seront d'abord discutés en commission permanente et qu'ensuite ils pourront être validés par le CA.

- Subvention pour l'achat des casiers pour les sacs en EPS.

Mme BOURRAT explique que M. DALMON devait voir avec le ferronnier de Laroque pour la fabrication de casiers pour l'EPS (dépôt des sacs) mais que la proposition de celui-ci était trop onéreuse. Elle dit que le bureau va changer en septembre.

Melle WLOCZYSIAK, représentante des délégués d'élèves demande pourquoi il faut des casiers.

Mme AZOUAOU, adjointe gestionnaire et M. CLEMENT, représentant des personnels, proposent d'acheter : 3 armoires ou maisonnettes ; des rayonnages. M. CLEMENT demande aux représentants des parents d'élèves de se rapprocher du magasin BRICO DECO.

- Dispositif Ecole ouverte du 24 au 28 août 2020

M. KOESSLER informe que la Communauté de Communes s'engage pour que 12 élèves de 6ème-5ème puissent être encadrés par un animateur l'après-midi et que 2 professeurs volontaires du collège participeront à l'opération le matin (Mme CARON et M. VERSAC).

La séance est levée à 20h24.

Mme BOULA-LUAP,
Secrétaire de séance.

M. KOESSLER Sylvain,
Président du CA.